

Annulations du transport scolaire

www.monbusjaune.ca

À compter du 5 janvier 2009

Le processus d'annulation du service d'autobus scolaire par ZONE entre en vigueur le 5 janvier 2009

Le Service de transport scolaire (STS) est un consortium de transport regroupant quatre conseils scolaires dans les comtés d'Elgin, de Middlesex et d'Oxford. Dans le cadre de ce consortium, les quatre conseils scolaires étant des partenaires égaux, le changement suivant entre en vigueur : les écoles ne sont pas énumérées selon le conseil scolaire auquel elles appartiennent. Elles sont plutôt énumérées en ordre alphabétique, sans égard à leur affiliation à un conseil scolaire.

À compter du 5^{er} janvier 2009, nous annoncerons les annulations et les retards des autobus scolaires en procédant par ZONE. Ce nouveau format nous permettra de mieux vous servir et facilitera les communications une fois que toutes les personnes concernées auront eu la chance de se familiariser avec la géographie de leur zone.

Vous trouverez tous les détails sur notre site Web. Veuillez noter que tous les renseignements concernant les retards et les annulations des autobus scolaires sont affichés sur le site en temps réel.

Renseignements importants :

- Dans chaque comté, un coordonnateur ou une coordonnatrice des zones s'occupe d'afficher les renseignements concernant les retards ou les annulations des services d'autobus sur le site Web.
- Les retards des autobus sont de deux heures – après deux heures, les autobus prennent la route ou sont annulés.
- En cas d'annulation du service d'autobus le matin, le service est également annulé dans l'après-midi.
- S'il s'avère nécessaire de renvoyer les élèves à la mai-



son plus tôt que d'habitude, nous prendrons les mesures qui s'imposent aussi rapidement que possible. Veuillez vérifier les renseignements affichés sur le site Web et écouter les médias locaux.

- Si l'autobus scolaire est en retard ou annulé, vous pouvez choisir d'organiser autrement le retour de votre enfant à la maison.

En votre qualité de parent ou de tuteur ou tutrice de l'enfant, vous êtes responsable en bout de ligne de décider s'il est sécuritaire que votre enfant se rende à l'arrêt d'autobus ou prenne l'autobus en cas de mauvais temps.

Ce que vous avez besoin de savoir 2

Rôle des médias 2

Utilisation du site Web 2

Renseignements sur les zones

Chaque comté est divisé en zones :

Comté d'Elgin :

Les zones West Lorne, St. Thomas et Aylmer

Comté d'Oxford :

Les zones Ingersoll,

Woodstock et Tillsonburg

Comté de Middlesex :

Les zones Strathroy, Parkhill, Medway Valley, Glencoe, Dorchester, la zone rouge et la zone jaune.

(*Les zones rouge et jaune ont été créées en raison de

circonstances géographiques particulières. Les communications pour ces deux zones sont envoyées aux familles qui en font partie à chaque année et les données sont affichées sur le site Web.)

Les renseignements concernant les retards ou les annulations des autobus scolaires desservant la ville de London seront affichés sous le comté de Middlesex.

(Les noms des écoles de la ville de London ne font pas l'objet d'une liste séparée.)

Ce que vous avez besoin de savoir

Sachez dans quelle zone vous êtes situé. Trouvez le nom de votre école dans la liste sur le site www.monbusjaune.ca. Il se peut qu'il y ait plus d'une école portant le même nom, alors assurez-vous de vérifier la liste du comté et de la zone qui vous concernent.

Lorsqu'on fait une annonce en précisant la zone, il est facile de déterminer si l'autobus de votre enfant est touché – peu importe le conseil scolaire auquel l'élève appartient.

Exemple : Les autobus scolaires de la Zone Tillsonburg sont en retard de deux heures en raison du brouillard et votre enfant fréquente l'école secondaire Glendale – vous savez que son autobus est en retard de deux heures tout comme les autobus de toutes les autres écoles à l'intérieur de la

Zone Tillsonburg.

Si vous avez des doutes concernant le retard ou l'annulation de l'autobus de votre enfant, rendez-vous sur le site www.monbusjaune.ca et vérifiez les renseignements qui y sont affichés en temps réel.

Abstenez-vous d'appeler le Service de transport scolaire ou la compagnie d'autobus. Les jours de mauvais temps, ces lignes téléphoniques doivent rester libres pour répondre aux situations urgentes. Si vous appelez, on vous invitera à vous rendre sur le site www.monbusjaune.ca.

Parlez au conducteur ou à la conductrice de l'autobus qui transporte votre enfant et informez-vous du trajet précis de l'autobus, c'est-à-dire où le trajet commence et où il

se termine. Certains itinéraires d'autobus sont très longs en raison de leur grande étendue géographique. Il faut noter que les conditions météorologiques peuvent varier grandement d'une région à l'autre. Les décisions de retarder ou d'annuler le service de transport scolaire sont toujours prises en vue d'assurer la sécurité.

En votre qualité de parent ou de tuteur ou tutrice de l'enfant, vous pouvez décider d'organiser autrement le transport de votre enfant lorsque les autobus sont retardés ou annulés.

Rôle des médias

Nous travaillons de concert avec nos partenaires des médias locaux afin de diffuser l'information aussitôt qu'elle est disponible.

Les médias locaux reçoivent l'information en même temps que nous l'affichons sur le site www.monbusjaune.ca

Si vous n'avez pas accès à Internet, les stations de télévision et de radio locales pourraient vous fournir les renseignements concernant les retards et les annulations de service.

Chaque entreprise média décidera de la façon de présenter l'information au public.

Pour les personnes qui regardent la télévision, la chaîne « A » donne l'information sur les retards et les annulations des services de transport sco-

laire. À la radio, ces renseignements sont diffusés sur AM 980 et 1290 CJBK. Il se peut que d'autres stations locales diffusent également l'information. Sur le site www.monbusjaune.ca, vous trouverez une liste des entreprises médias.

Le saviez-vous? Le site www.monbusjaune.ca est mis à jour par le coordonnateur ou la coordonnatrice de votre zone au moment même où la décision est prise. Pour les renseignements les plus à jour, visitez ce site Web!

Utilisation du site Web

Parcourez le site www.monbusjaune.ca

Cliquez sur l'icône « Annulations du transport scolaire » (à gauche de l'écran)

L'entête de la page s'intitule « Liens vers les retards et les annulations »

Cliquez sur le lien concernant votre comté.

Recherchez l'information concernant votre zone. Les avis de retard et d'annulation y seront affichés.

S'il n'y a aucun retard et aucune annulation dans votre comté, le message suivant sera affiché : « Tous les autobus circulent selon l'horaire habituel . »



(Autobus du comté) veut dire les autobus qui font le trajet à partir du comté jusqu'à une école de la ville.

Une liste des zones et des écoles qui en font partie est accessible sur le site www.monbusjaune.ca. Veuillez vérifier la zone à laquelle vous appartenez en vous rendant sur le site. À partir du 5 janvier 2009, tous les retards et toutes les annulations des services d'autobus scolaires seront communiqués par zone.